

démocratique chrétienne en Italie.» Cette instruction est très importante en elle-même, et aussi parce qu'elle cite les plus beaux passages des documents pontificaux relatifs à l'action populaire chrétienne.

La lettre d'envoi de S. Em. le cardinal Rampolla ajoute que cette instruction est « destinée elle aussi à faire disparaître les malentendus et à promouvoir cette activité et cette union qui sont désirées par tous, et qui tiennent tant à cœur à l'auguste Pontife ».

S. Em. le cardinal secrétaire d'État indique ensuite les règles à suivre et les limites de temps fixées pour les élections voulues par les nouveaux statuts.

*
* *
*

Voici une analyse de « l'instruction de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires sur l'action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne en Italie ».

Le préambule : » Personne n'ignore qu'on a vu se manifester, spécialement dans ces derniers temps, des divergences d'opinions sur la manière de développer et de promouvoir l'action démocratique chrétienne en Italie ; cela n'a pas peu contribué à troubler cette union et cette harmonie, qui sont tant désirées et recommandées par le Saint-Père.

« C'est pourquoi Sa Sainteté, voulant faire disparaître tout motif de malentendus et de dissentiments entre les catholiques italiens, et désirant en même temps répon-